

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 6 (1948)

Heft: 1

Artikel: Les banques suisses en 1946

Autor: Perret, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Banques suisses en 1946¹

par JEAN PERRET
licencié ès sciences commerciales et économiques

La récente publication annuelle du Service d'études et de statistique de la Banque nationale suisse nous donne à nouveau l'occasion d'examiner l'évolution de notre système de crédit au cours d'un exercice qui, croyons-nous, revêt un aspect particulier. En effet, les conditions économiques spéciales que la Suisse connaît depuis la fin des hostilités ont profondément influencé l'activité des banques et par conséquent leurs bilans. Les besoins de remplacement du marché intérieur et la reprise très rapide du commerce international ont provoqué dans notre pays un degré d'emploi inconnu jusqu'alors, qui s'est reflété dans tous les secteurs de l'économie nationale. La reconstitution des stocks épuisés par de longues années de ravitaillement insuffisant, l'activité du bâtiment, les investissements nouveaux, la hausse des prix et des salaires ont encore accéléré le rythme économique.

Le marché de l'argent et des capitaux n'est pas resté insensible à cet état de choses. Bien que la situation monétaire n'ait pas subi de modification très sensible et que, d'une manière générale, le marché soit resté liquide, on constate tout de même vers la fin de l'année une certaine contraction. Quant au marché des capitaux à long terme, on peut dire qu'il a subi un changement plus accentué, du fait que les pouvoirs publics ont moins demandé de fonds que pendant les années de guerre ; ainsi les disponibilités ont de nouveau pu être placées dans l'économie privée qui, vu la conjoncture favorable, les a absorbés avec facilité.

Ce passage à l'économie de paix n'a pas laissé d'influencer les bilans des banques suisses, comme nous allons nous en rendre compte en examinant les principaux chiffres de la statistique des banques qui, rappelons-le, renferme les bilans de tous les instituts de crédit soumis à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'exception des banquiers privés et des firmes en liquidation. En 1946, elle s'étend à 382 banques ou même à 1230 si, au lieu de compter seulement les deux centrales des caisses de crédit mutuel, on compte chaque caisse séparément.

¹ Cf. *Das Schweizerische Bankwesen im Jahre 1946*. Publication du Service d'études et de statistique de la Banque nationale suisse. Orell Füssli, Zürich 1947.

Chiffre d'affaires et total du bilan

L'accroissement de l'activité des banques, qui s'était déjà quelque peu manifesté en 1945, a pris des proportions plus importantes puisque, par rapport à l'année antérieure, il s'est élevé de plus de 35 %. Toutes les catégories de banques participent à l'augmentation du *chiffre d'affaires* qui s'explique aisément par la haute conjoncture et la reprise des paiements internationaux. Avec 169 milliards de francs, le chiffre d'affaires des banques est légèrement supérieur à ce qu'il était avant la guerre.

Chiffre d'affaires en milliards de francs

Catégories	1938	1942	1943	1944	1945	1946
Banques cantonales ...	35,0	38,2	38,5	39,6	44,4	54,2
Grandes banques	108,2	63,0	61,2	59,5	60,2	88,9
Banques locales	16,4	14,8	15,1	15,4	17,7	22,9
Caisse d'épargne	1,6	1,7	1,9	2,0	2,4	2,7
Caisse de crédit mutuel	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8
Total	161,6	118,2	117,3	117,2	125,4	169,5

Le *total du bilan* s'élève à 22,5 milliards, un chiffre record, tandis que pour 1946 seulement, l'extension des bilans atteint 1,6 milliard de francs.

Ces chiffres, comme ceux des mouvements, montrent que les banques sont nettement influencées par les conditions économiques actuelles et que leur activité s'est, en général, développée parallèlement à celle de l'économie. Ils ne reflètent pas seulement l'extension des affaires proprement dites, mais également la hausse des prix et des salaires. Si l'on songe qu'à la fin de décembre 1946, l'indice des prix de gros s'était élevé de 103 %, celui du coût de la vie de 55 %, et celui des produits agricoles de 97 %, tandis que de l'autre côté, les salaires horaires nominaux avaient augmenté de 66 %, en comparaison de 1939, on comprendra sans peine que chaque transaction provoque un mouvement plus fort qu'avant la guerre et ceci proportionnellement à la hausse des prix et des salaires.

L'évolution du passif

Pour solde, le *capital nominal* des banques suisses n'a pas subi de modifications importantes en 1946, bien que certains instituts aient procédé à des émissions ou à des remboursements d'une certaine envergure. Parmi les modifications les plus importantes, signalons que la Banque populaire suisse a restitué à la Confédération pour 10 millions de francs de parts sociales,

tandis que la Banque cantonale des Grisons a remboursé au canton 10 millions de francs provenant d'une réserve de crise. D'autre part, l'Union de banques suisses a porté son capital social à 60 millions de francs en augmentation de 10 millions de francs.

Les *réserves* se sont accrues de 24 millions de francs et s'élèvent à 732 millions de francs, montant le plus élevé atteint jusqu'ici. Toutes les catégories de banques ont pu augmenter leurs réserves ; mais les banques cantonales revendiquent pour elles seules le tiers de l'accroissement total.

*Fonds propres de toutes les banques
(en millions de francs)*

Postes	1938	1942	1943	1944	1945	1946
Capital	1509	1512	1517	1519	1474	1478
Réserves	624	671	689	707	708	732
Total	2133	2183	2206	2226	2182	2210

Si, dans l'ensemble, les fonds propres n'ont pas beaucoup varié en 1946, il en est tout autrement des *fonds étrangers* qui s'écoulent automatiquement du marché vers les banques ou que celles-ci demandent au marché en émettant des bons de caisse ou des obligations.

Les fonds étrangers, s'élevant au total à 19,8 milliards de francs, se sont accrus de 1,5 milliard de francs en chiffre rond. Cette augmentation s'étend aussi bien sur les différents postes des comptes étrangers (à l'exception des emprunts à long terme) que sur toutes les catégories de banques ; mais, en 1946 elle est particulièrement frappante pour un poste qui, au cours de ces dernières années, n'a pas accusé de différences très importantes. Il s'agit des *engagements en banques* qui comprennent non seulement des dépôts à vue ou à terme d'autres banques ou des avances consenties par d'autres banques, mais également les soldes des comptes courants que les banques suisses entretiennent auprès de correspondants étrangers. Il semble bien que ce soit à ce dernier aspect des engagements bancaires qu'il faille attribuer la plus grande partie de l'accroissement de ce poste. En effet, grâce à la reprise du commerce extérieur de la Suisse, les paiements par accréditifs ont de nouveau été plus nombreux et ont contribué à renouer les liens avec les banques étrangères. En outre, la décentralisation des paiements internationaux par le système des banques agréées, qui avait été inauguré en 1945 dans nos rapports avec la Belgique, a été étendu, en 1946, aux autres pays avec lesquels nous avons conclu un accord bilatéral de paiements : au début de l'année à la France, la Hollande, la Grande-Bretagne et la Norvège, en automne à la Tchécoslovaquie. Mais les engagements en banque, qui atteignent un maximum à la fin de l'année pour diminuer assez sensiblement au début de l'année suivante,

sont aussi influencés par le recours des banques au crédit de l'institut d'émission qui, même en cette période de liquidité, s'est fait sentir en fin d'année.

Les *comptes de chèques et comptes créanciers à vue*, les disponibilités du public et particulièrement des entreprises auprès des banques ont poursuivi leur ascension, malgré le recul accusé par les banques cantonales provenant en partie de ce que des fonds ont été placés en nouveaux emprunts de la Confédération. Dans l'ensemble, cette position demeure élevée et atteste de la liquidité dont jouit l'économie. Il est vrai que la hausse des prix et des salaires oblige les entreprises à entretenir des réserves plus élevées.

L'accroissement de 240 millions de francs sur les *créanciers à terme* constitue aussi un niveau élevé par rapport aux années antérieures ; il s'explique par l'augmentation des exportations contre bonification en compte bloqué.

L'activité de *l'épargne*, sans atteindre les montants exceptionnellement élevés de 1943 et 1944 a cependant été plus importante qu'en 1945. Pour les dépôts d'épargne et les livrets de dépôt réunis, l'augmentation s'élève à 338 millions de francs (y compris les intérêts bonifiés) portant l'ensemble de l'épargne à 7,7 milliards de francs. Malgré les besoins de remplacement, qui ne peuvent pas toujours être réglés avec les revenus courants, et malgré une certaine consommation de l'épargne qui se manifeste sans doute parmi les petits rentiers, le plein emploi et les salaires nominaux élevés ont permis à une bonne partie de la population d'accroître son épargne. En outre, on a de nouveau constaté, en 1946, comme l'année précédente, que le public a une certaine propension à transformer en obligations de caisse des avoirs en caisse d'épargne. Ce mouvement, qui s'est affirmé en 1946, révèle que le public recommence à attacher une certaine importance au rendement de ses avoirs, alors que pendant la guerre la liquidité était sa préoccupation principale.

En ce qui concerne les *obligations de caisse et les emprunts par obligations*, on constate depuis quelques années un recul de ces catégories de fonds étrangers auxquels les banques ont préféré les moyens moins coûteux que leur offrait le marché. La légère augmentation qu'on observe en 1945 s'est affirmée par la suite et en 1946 celle des obligations de caisse, qui s'élève à 120 millions de francs, constitue un contraste avec le développement des années précédentes. Ce chiffre révèle le changement d'orientation subi par le marché et montre que les banques recherchent de nouveau des fonds à moyen terme. Le mouvement ne s'est pas encore étendu aux obligations à long terme dont le total a continué de baisser, quoique moins sensiblement. Des 45 millions de francs nouvellement émis par des banques, 27 millions de francs ont servi à convertir des emprunts déjà existants, tandis que les 18 millions de francs d'argent frais ont été largement compensés par des amortissements et des remboursements.

Le besoin de fonds qui se fait sentir chez certains instituts depuis quelque temps se manifeste aussi dans les *emprunts* que les banques ont fait *auprès des centrales d'émission de lettres de gage* ; alors que pendant la guerre, ce poste a très peu varié, il s'est accru, en 1946, de 48 millions de francs. Ce sont surtout les banques locales qui ont utilisé ces fonds à long terme.

Fonds étrangers en millions de francs

Catégories et années	Total	dont				
		Engage-ments en banque	Comptes de chèques et créanciers à vue	Créanciers à terme	Epargne et livrets de dépôts	Obliga-tions à moyen et long terme
Banques cantonales						
1938	7 182	116	612	386	2968	2772
1945	7 679	113	974	510	3346	2345
1946	7 906	165	955	580	3472	2342
Grandes banques						
1938	3 591	394	1617	256	538	739
1945	4 777	480	2554	442	582	669
1946	5 645	781	2879	598	622	705
Toutes les banques						
1938	15 722	562	2560	748	6232	4986
1945	18 339	693	4092	1146	7360	4312
1946	19 821	1106	4430	1387	7698	4415

L'évolution de l'actif

Les postes de l'actif sont caractérisés par le fait que l'économie a davantage recouru au crédit des banques que durant la guerre. Le chiffre total de 4,6 milliards atteint en 1946 par les *avances en comptes courants et les avances et prêts à terme fixe* n'avait plus été atteint depuis 1934 et témoigne de la grande activité qui n'a cessé de régner. Comme toutes les catégories de banques participent à cet accroissement, on peut en déduire que tous les secteurs de l'économie et toutes les régions du pays ont manifesté ce besoin de crédit qui est un des aspects de la conjoncture favorable.

A côté de ces crédits, les banques ont également augmenté de 345 millions de francs leurs *placements hypothécaires* qui s'élèvent au total à 9594 millions de francs. Cet accroissement important s'explique par l'activité régnant dans la construction et la hausse des prix dans ce secteur qui est de 76 % par rapport à l'avant-guerre. L'augmentation est particulièrement frappante dans les *crédits de construction* dont le nombre a presque doublé en 1946. Sur 551 millions de francs de crédits consentis, 329 millions de francs sont utilisés, tandis qu'en 1945 les 292 millions de francs de crédits consentis étaient utilisés à concurrence de 179 millions de francs. Ces crédits de construction ne se sont pas seulement développés chez les banques spécialisées dans les affaires hypothécaires, mais ils ont aussi atteint des montants importants chez les grandes banques et les autres banques. Un fait qui caractérise le développement de la conjoncture en Suisse réside dans l'amélioration très sensible du paiement

des intérêts hypothécaires en souffrance. Alors qu'en 1938 les intérêts arriérés de plus de trois mois s'élevaient à 28 millions de francs et se rapportaient à un capital de 668 millions de francs représentant 7,1 % des prêts hypothécaires consentis par des banques en 1946, les mêmes arriérés se montent à 9,2 millions de francs sur un capital de 229 millions de francs, soit 2,22 % des placements totaux. Cette amélioration extrêmement sensible s'observe dans toutes les régions du pays, comme le montrent les placements hypothécaires dont les intérêts sont en souffrance en pour-cent des placements hypothécaires totaux des banques cantonales :

	1941	1946
Suisse septentrionale	3,70	0,81
Suisse orientale	6,32	2,48
Suisse centrale	8,21	3,30
Berne, Fribourg, Soleure	7,74	5,09
Suisse méridionale et occidentale	<u>9,32</u>	<u>2,60</u>
Total	6,92	2,80

L'accroissement important de 414 millions de francs des *avoirs en banque* correspond presque exactement à celui des engagements en banque que nous avons signalé au passif et dont il est la contrepartie.

Si, dans l'ensemble, le *portefeuille d'effets de change* n'a pas beaucoup varié, le groupe des grandes banques n'en accuse pas moins des fluctuations importantes, puisque dans trois instituts le portefeuille a subi une extension de 32 millions de francs, tandis que dans deux autres il s'est rétréci de 21 millions de francs. Ces mouvements sont caractérisés par le fait que les rescriptions de corporations de droit public ont sensiblement diminué, tandis que les effets purement commerciaux reprennent davantage de place et constituent de nouveau plus de la moitié du portefeuille.

Bien que le crédit à court terme accordé par les banques à l'Etat ait perdu de son importance, celui-ci n'a cependant pas été sans recourir à l'aide des banques ; mais au total, cette aide est demeurée modeste, puisque le poste des *avances en compte courant et prêts à des corporations de droit public* n'accuse qu'une hausse insignifiante de 4 millions de francs. En définitive, les prêts des banques aux corporations de droit public ont diminué exactement d'un demi-milliard de francs ; à côté d'une réduction des obligations de 300 millions de francs et des rescriptions de 204 millions de francs, on ne peut opposer qu'une augmentation des avances et prêts de 4 millions de francs.

L'extension des différents postes de l'actif n'a pas pu être assurée uniquement par l'augmentation des dépôts ; elle a été partiellement compensée par une diminution des liquidités des banques. Ainsi les disponibilités immédiates, qui sont constituées par les *avoirs en caisse, en compte de virement auprès de la banque centrale et de la poste*, révèlent une diminution totale de 130 millions de francs, particulièrement marquée chez les banques cantonales et les caisses d'épargne où elle atteint 33 % et 29 % respectivement.

Mais les banques ont également utilisé pour leurs opérations de crédit une somme de 219 millions de francs qu'elles ont pu se procurer en réalisant

une partie de leur *portefeuille de titres*, ou en s'abstenant de replacer de la même manière le produit des obligations remboursées. On sait que pendant la guerre, faute de possibilités de placements plus favorables, les banques avaient investi des montants considérables en emprunts publics à long terme et particulièrement en obligations fédérales dont le montant détenu par les banques avait dépassé 2 milliards de francs, représentant plus de 54 % du portefeuille de titres. Pour la première fois depuis la guerre, on constate en 1946 une réduction de ce poste qui provient essentiellement des réalisations d'obligations fédérales auxquelles les banques ont procédé pour se procurer les fonds nécessaires à la couverture des besoins de l'économie. A la fin de 1946, la moitié du portefeuille de titres des banques était encore constitué par des obligations fédérales, mais les réalisations se sont poursuivies depuis à une cadence accrue. Ce mouvement, qui s'est dessiné en 1946, témoigne du resserrement qu'a subi le marché des capitaux sous les effets de la conjoncture.

*Principaux postes de l'actif
(en millions de francs)*

Catégories et années	Caisse, virements, chèques postaux	Effets de change	Comptes courants débiteurs, avances et prêts à terme fixe	Avances et prêts à des corporations de droit public	Placements hypothécaires	Titres et participations permanentes
Banques cantonales						
1938	445	131	1082	407	5003	769
1945	224	412	1026	356	4980	1393
1946	155	411	1311	336	5090	1308
Grandes banques						
1938	1055	447	1464	96	367	293
1945	391	982	1501	84	437	1357
1946	351	993	2121	106	449	1244
Toutes les banques						
1938	1695	632	3465	624	8812	1616
1945	790	1503	3490	593	9249	3680
1946	661	1513	4627	597	9594	3460

Pour résumer en peu de chiffres les mouvements importants qu'ont subis les bilans des banques suisses, on ne saurait mieux faire que de se rapporter à un tableau extrêmement suggestif qui figure pour la première fois dans la statistique bancaire de 1946.

Ce tableau montre que l'extension des actifs, c'est-à-dire les nouveaux placements se sont élevés à 2 milliards de francs représentés essentiellement par des débiteurs en compte courant, des avoirs en banque et des placements

hypothécaires. Cette extension a été partiellement compensée par une contraction de 0,5 milliard de francs d'autres postes de l'actif (surtout les disponibilités et les titres) et pour le solde par une augmentation du passif de 1,5 milliard de francs (principalement les comptes de chèques et créanciers à vue et à terme, les engagements en banque et les dépôts d'épargne). L'augmentation des fonds propres (28 millions de francs) ne joue qu'un faible rôle dans le financement des transactions et des placements effectués en 1946.

La liquidité

Les mouvements de grande envergure qui se sont produits dans les bilans bancaires ont naturellement aussi apporté des changements correspondants dans la liquidité du système de crédit. Celle-ci n'a pas seulement changé parce que les banques ont pris une part plus active aux affaires, mais encore parce que pour répondre aux besoins de leur clientèle, elles ont dû recourir à leurs disponibilités. Il résulte de ces deux facteurs que la proportion entre les disponibilités et les actifs facilement mobilisables, d'une part, et les engagements à court terme, d'autre part, s'est rapprochée du minimum exigé par la loi. Malgré cette diminution de la liquidité, celle-ci demeure satisfaisante, puisque dans l'ensemble elle est encore presque deux fois et demie plus élevée que la proportion exigée par la loi. Il n'en demeure pas moins que parmi certaines banques les plus fortement engagées, le problème de la liquidité regagne de l'actualité après une longue période durant laquelle cette question n'avait guère préoccupé les banques.

Etat de liquidité

Catégories et années	Disponibilités en % des engagements à court terme		Disponibilités et actifs facilement réalisables en % des engagements à court terme	
	exigées par la loi	indiquées par les banques	exigées par la loi	indiquées par les banques
Banques cantonales				
1938	2,81	36,48	28,10	108,03
1945	2,95	13,59	29,50	115,67
1946	2,92	9,44	29,21	106,00
Grandes banques				
1938	4,09	48,85	40,93	99,49
1945	4,18	12,46	41,85	89,72
1946	4,20	9,29	42,00	77,38
Toutes les banques				
1938	3,47	40,46	34,69	102,65
1945	3,59	13,30	35,92	101,15
1946	3,64	9,96	36,42	88,54

Le compte de profits et pertes

Etant donné l'activité des affaires, les sources de revenus ont été plus importantes en 1946 que pendant les années de guerre. C'est le solde entre les intérêts créanciers et débiteurs qui accuse l'augmentation la plus marquée. Les banques ont également vu s'accroître leur bénéfice sous la forme de commissions et du produit de l'escompte et des titres, malgré les réalisations que nous avons signalées à l'actif. Il est probable que dans le cas particulier, des bénéfices de cours ont compensé et au delà la perte d'intérêt. En effet, l'indice des obligations s'est raffermi en passant de 100,84 à fin 1945 à 101,85 à fin 1946. Pour les actions, la hausse est plus marquée, puisque l'indice s'élève à 234,8 contre 203,9 à fin 1945. Ce dernier accroissement n'a cependant que peu influencé l'estimation du portefeuille de titres, puisqu'il ne contient que 4,33 % d'actions. Il n'y a guère que le produit des immeubles et le poste divers qui n'accusent pas de chiffres records depuis la guerre.

L'amélioration du compte de profits et pertes s'est traduite par un accroissement du bénéfice brut de 48,9 millions de francs par rapport à 1945 et de 22 % en comparaison de 1938. Comme depuis l'avant-guerre, les dépenses du compte de profits et pertes ont augmenté de 37 %, le bénéfice net ne s'est pas développé parallèlement au bénéfice brut et son accroissement se chiffre par 11 % seulement. Toutefois, par rapport à l'année précédente, le bénéfice net de 1946 s'est accru de 12,4 millions de francs et s'élève à 106,7 millions de francs.

Au chapitre des dépenses, ce sont celles qui concernent les organes de la banque et le personnel qui ont le plus augmenté ; elles reflètent bien les adaptations des salaires au renchérissement. L'accroissement de 24,3 millions de francs qu'on observe en 1946 pour ces dépenses est le plus important qu'on ait enregistré jusqu'ici.

Le seul chapitre des dépenses qui soit en régression est celui des impôts, sans doute parce que le second sacrifice de défense nationale a en majorité été payé en 1945 déjà.

L'accroissement du bénéfice net a permis une plus large attribution au capital ; elle s'est accrue de 4,2 millions de francs par rapport à 1945 et s'élève à 76,1 millions de francs. Quant au dividende moyen en pour-cent du capital à renter, il se présente comme suit :

	1938	1945	1946
Banques par actions	4,77	4,58	4,89
Banques coopératives	4,39	3,60	4,25

L'attribution aux réserves atteint, elle aussi, un montant remarquable de 27 millions de francs, soit 9,2 millions de francs de plus que l'année précédente.

*Compte de pertes et profits
(en millions de francs)*

Catégories et années	Bénéfice brut	Frais d'administra-tion	Impôts	Pertes et amortissements	Bénéfice net
Banques cantonales					
1938	90,2	33,2	4,9	8,5	43,6
1945	104,4	43,4	4,6	11,1	45,3
1946	113,7	48,7	4,7	13,0	47,3
Grandes banques					
1938	122,5	74,6	7,0	15,5	25,4
1945	124,4	84,4	10,1	7,8	22,1
1946	154,8	107,7	9,6	9,1	28,4
Toutes les banques					
1938	279,9	134,2	21,1	28,9	95,7
1945	310,3	163,8	27,2	25,0	94,3
1946	359,1	197,5	25,5	29,4	106,7

L'évolution des taux d'intérêt

Bien que les banques aient été largement sollicitées par l'économie et que leurs fonds disponibles aient tendu à diminuer, les taux d'intérêt ont poursuivi l'orientation à la baisse qu'ils ont depuis la guerre. Ainsi 29 % des dépôts d'épargne sont rémunérés à moins de 2 ½ %, tandis que 16 % seulement reçoivent plus de 2 ½ %. Le taux des obligations de caisse a aussi diminué, quoique dans une proportion plus faible, et a passé au milieu de 1946, chez douze banques cantonales, à 2,86 % contre 2,96 à la fin de 1945. En réalité, les conditions pour les obligations de caisse se sont davantage modifiées que ne le laisse supposer le léger recul du taux d'intérêt. Certaines banques ont en effet tenté d'attirer ces dépôts, non en élevant le taux, mais en réduisant la durée des obligations. Sur le marché hypothécaire, en 1945 déjà, des banques avaient introduit le taux de 3 ½ %. Par la suite, celui-ci a été de plus en plus appliqué. La proportion des prêts hypothécaires placés à 3 ¾ % et plus a passé de 82 % en 1945 à 38 % en 1946.

Les taux moyens d'intérêt en pour-cent

Années	Intérêts passifs				Intérêts actifs Placements hypothécaires
	Dépôts d'épargne	Livrets de dépôts	Obligations de caisse	Emprunts par obligation	
1938	2,64	2,48	3,64	3,96	3,87
1945	2,53	2,20	3,07	3,46	3,73
1946	2,44	2,15	3,02	3,42	3,61
Baisse des taux d'intérêt par rapport à 1938 en pour-cent					
1945	4,17	11,29	15,66	12,63	3,62
1946	7,58	13,31	17,03	13,64	6,72

Selon ce tableau, la pression sur les taux en 1946 a surtout été sensible pour les placements hypothécaires et les taux d'épargne, mais au total les intérêts passifs ont davantage diminué que ceux des placements hypothécaires.

Conclusions

La revue que nous avons faite de la statistique des banques de 1946 montre que dans tous les secteurs de l'activité bancaire, les mouvements ont été plus importants que les années précédentes. Cette extension des affaires constitue le reflet sur le marché de l'argent à court et à long terme, du suremploi que l'on constate dans de nombreux secteurs de la production. Autant qu'on peut en juger aujourd'hui, cette situation s'est maintenue en 1947, toutefois sans accuser, semble-t-il, un accroissement aussi marqué qu'en 1946.

Pendant les années de guerre, on ne s'attendait pas, d'une manière générale, à ce que dès la fin du conflit, l'activité économique atteigne si vite un niveau aussi élevé. Dans ce brusque mouvement de reconversion, les banques suisses ont eu une mission importante à remplir, et l'on peut dire que l'appareil de crédit, grâce à sa structure particulière, s'est bien adapté aux problèmes qui se sont posés à lui.

J. P.